



AVANT DE PARTIR A L'ETRANGER

Se protéger contre les hépatites virales

Mis en ligne le **mardi 15 mai 2018**

L'hépatite produit une inflammation du foie, le plus souvent par les virus A, B, C et parfois D et E.

Pour les hépatites A et B, la vaccination constitue le meilleur moyen de protection.

Avant de partir à l'étranger, il est essentiel de vérifier sa couverture vaccinale vis-à-vis des hépatites virales, certains pays constituant des zones de forte endémie.



En France, les hépatites sont un enjeu de santé publique :

- L'**hépatite B** : 3 millions de personnes ont été en contact avec le virus, 300 000 individus ont une hépatite B chronique et 1 000 décès lui sont imputables chaque année.
- L'**hépatite C** : chaque année, 350 000 personnes sont infectées par le virus, 192 000 individus ont une infection chronique et près de 3 000 décès lui sont imputables.

Les **hépatites A et E** sont provoquées par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Elles n'entraînent pas de maladies chroniques et sont rarement mortelles.

Les **hépatites B, C et D**, souvent asymptomatiques au stade chronique (le patient ne présente aucune manifestation clinique), peuvent aboutir à une cirrhose qui prédispose au cancer du foie. Elles surviennent habituellement à la suite d'un contact avec des liquides biologiques.

Les **modes de transmission** sont :

- les transfusions de sang ou de produits dérivés contaminés
- les actes médicaux invasifs avec du matériel contaminé
- les rapports sexuels non protégés
- la transmission de la mère infectée à l'enfant lors de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement

Dans un faible nombre de cas d'hépatites B et C, on ne retrouve pas le contact infectant.



Pour les hépatites A et B, la vaccination constitue le meilleur moyen de protection.

Vous pouvez vous faire désinfecter si vous pensez avoir été exposé à un risque d'infection par un virus hépatique.




vous pouvez vous faire dépister si vous pensez avoir été exposé à un risque d'infection par un virus hépatique.

Enfin, avant de partir à l'étranger, il est essentiel de vérifier votre couverture vaccinale, y compris vis-à-vis des hépatites virales, certains pays constituant des zones de forte endémie.

Parlez-en avec votre médecin.

EN SAVOIR PLUS

► [Les fiches-infos sur le site de l'Institut Pasteur](#) 

Dernière mise à jour de l'article : 11/07/2018